



bservatoire

de l'Environnement

trimestriel d'information • numéro 8

Novembre 2004

Edito

Afin de mettre en œuvre et de renforcer sa politique environnementale, l'Union européenne a développé le réseau Natura 2000 dont LIFE constitue le principal instrument financier. Il existe trois volets au règlement, LIFE : Environnement, Pays tiers et Nature.

Pour ce dernier, les réglementations communautaires les plus importantes en matière de conservation de la nature et de la biodiversité, sont la « Directive Oiseaux », création de Zones de Protection Spéciale (ZPS) et la « Directive Habitat » qui s'applique à certaines espèces de faunes et de flore et leur habitat. À ce titre, des Zones Spéciales de Conservation (ZSC) sont définies et des modalités de gestion mises en place. L'enjeu est d'associer leur conservation aux activités économiques et sociales des populations, ceci afin de définir une stratégie de « Développement Durable ».

Life Nature ainsi permet de cumuler les connaissances de terrain, nécessaires à l'identification et l'inventaire des sites du réseau Natura 2000, et favorise l'implication de la communauté scientifique.

Des actions d'envergure sont menées pour la sauvegarde de la truite *Macrostigma*. Cette huitième édition de la « Lettre de l'Observatoire » a pour objet de vous faire mieux connaître cette espèce et les actions développées en Corse pour la protéger.



OBSERVATOIRE DE L'ENVIRONNEMENT DE CORSE

Le rôle de l'Observatoire est de valoriser l'information environnementale disponible en Corse. Améliorer la connaissance de l'état de l'environnement et suivre ses évolutions autour d'un réseau d'échange partenarial afin de produire ensemble une information utile sur l'environnement.

La truite *Macrostigma* de Corse en avenir

Un programme Life Nature vise à sa pérennité

Sous espèce de la truite *fario*, la *Salmo trutta Macrostigma* se distingue des autres types de truites notamment par sa pigmentation faite de grosses tâches rouges. De récentes analyses génétiques ont conforté son originalité.

Les recensements réguliers ont démontré, dans certains secteurs, une baisse sensible des populations. La Fédération

de la Corse pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques soutenue par un réseau de partenaires, a donc décidé de tout mettre en œuvre pour sauver cette truite emblématique. L'objectif général du projet est d'assurer la pérennité des populations connues, présentes naturellement en Corse, et de préserver la fonctionnalité de leur habitat.

Mieux connaître pour mieux protéger

Il s'agira donc :

► d'assurer la protection des populations et de leur habitat par l'extension de la zone de référence, la création d'une Proposition de Site d'Intérêt Communautaire (PSIC) dans le Haut-Taravo accompagné de son document d'objectif (FR9400611, massif du Renoso) ;

► d'améliorer la connaissance des caractéristiques et de la répartition de *Salmo trutta Macrostigma* par l'étude des 7 populations pures connues, la typologie de leur habitat et l'analyse de 20 nouvelles populations ;

► de mettre en place un élevage semi naturel selon trois stratégies de reproduction : déplacements de géniteurs dans des rivières sanctuaires, propices à l'établissement naturel d'une nouvelle population, stockage de géniteurs dans des conservatoires des gènes (tronçons de rivière aménagés). Les

Truite *Fario*, souche corse.



FCPPMA

oeufs alevins produits en pisciculture seront lâchés dans des ruisseaux pépinières. La production obtenue permettra de renforcer les populations dégradées et de reconquérir certains habitats ;

► d'informer et sensibiliser un large public (élus, pêcheurs, acteurs de l'environnement, associations de pêche, scolaires). ●



Des menaces permanentes

► Dégradation de l'habitat

Les secteurs du Haut Taravo, du Haut Prunelli et du Haut Fium'orbu sont soumis à une pression anthropique représentée d'une part, par des aménagements et d'autre part, par une fréquentation importante liée à la pratique de la pêche, au pastoralisme et à la randonnée.

La survie de *Salmo trutta Macrostigma* est étroitement liée à la qualité de son habitat (fonctionnalité et accessibilité). Les dégradations liées aux activités humaines (incendies, destruction des berges et des frayères par piétinement et divagation animale, ponts busés, etc.) s'ajoutent aux altérations naturelles (crues, sécheresses, embâcles).

► Affaiblissement des populations

L'isolement géographique lié au relief accidenté de la Corse entraîne un isolement génétique évident.

L'intégrité du patrimoine génétique de *Salmo trutta Macrostigma* est menacée par sa capacité à s'hybrider avec la souche de truites domestiques (d'origine atlantique) introduite en Corse ces dernières années dans le cadre d'un repeuplement des cours d'eau par les AAPPMA (Associations Agréées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques). Cette introgression aurait pour conséquence de réduire les facultés d'adaptation des hybrides à leur environnement.

Le « braconnage » de la truite persiste, favorisé par l'immensité du territoire et semble alimenter des circuits de vente vers la restauration.

► Défaut de prise en compte de sa présence dans la gestion des cours d'eau

La poursuite des aménagements sans mesure de conservation appropriée risquerait fort de contribuer à la disparition des dernières populations.

► Réglementation

Cette espèce protégée (destruction ou enlèvement des œufs) par arrêté du 8 décembre 1988 fixant la liste des espèces de poissons protégés dans l'ensemble du territoire national. ●

La truite

Une espèce à part

La truite commune, *Salmo trutta*, fait partie des espèces les plus variables au niveau de son phénotype et de son cycle de vie. Largement répandue dans toute l'Europe, cette truite de la famille des salmonidés est originaire d'Eurasie et d'Afrique du Nord.

En Corse, la truite vit uniquement en eau douce selon un cycle holobiotique. Truite de rivière ou truite *Fario*, c'est un poisson qui se déplace entre les trois secteurs constituant son domaine vital : zones de repos, zones de croissance et zones de reproduction, qui sont plus ou moins éloignés.

La truite se reproduit en période hivernale, de novembre à janvier. Les mâles sont matures à deux ans et les femelles à trois ans. Les œufs sont enfouis dans le substrat graveleux caractéristique des frayères.

Les rivières de notre région sont pauvres en poissons de grande taille. La truite, poisson carnivore, se nourrit

principalement de larves d'insectes, de vers, de mollusques, de petits crustacés et d'insectes volants.

En France continentale, on distingue la souche atlantique (domestiquée et reproduite en pisciculture) représentative du bassin atlantique et la souche méditerranéenne propre au bassin méditerranéen.

En Corse, Duméril (1858) puis Spillman (1961) ont qualifiés les truites sauvages de nos rivières comme appartenant à la sous-espèce *macrostigma* sur la base de leurs caractéristiques morphométriques et principalement de leurs ponctuations. La connaissance d'une vingtaine de populations pures permet d'envisager une sauvegarde de l'espèce.

Cette appellation est toujours valide et intégrée par l'annexe II de la Directive Européenne « Habitat » 92/43/CCE, qui classe *Salmo trutta macrostigma* « espèce d'intérêt communautaire ». À ce titre, son habitat est largement

La Fédération de la Corse pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques en locomotive

La Fédération de la Corse pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques (FCPPMA, Association loi 1901) a été créée en 1954 par M. Michel Martini, ancien président de l'Union Nationale pour la Pêche en France. La fédération est aujourd'hui présidée par M. Antoine Battestini.

Outre ses missions de mise en valeur et de surveillance du domaine piscicole, elle participe à l'organisation de la protection du patrimoine et des milieux aquatiques, par des actions d'information et d'éducation du grand public. Elle coordonne les actions des 25 AAPPMA (Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique), et gère les droits de pêche.

Depuis 1980 la fédération exploite une pisciculture d'alevins de truites *fario* et truites arc-en-ciel qui sont lâchés dans des secteurs sélectionnés. La Fédération de la Pêche s'est engagée à remplacer l'élevage de la truite *Fario* par celui de la truite

Macrostigma, décision mise en pratique cette année par le nouveau Président et son conseil d'administration. Les nouveaux objectifs à atteindre sont les suivants : Sauver les dernières populations de truites *Macrostigma* en présentant un projet Life Nature • Gérer le patrimoine halieutique grâce à un plan de gestion piscicole • Conserver et valoriser les espèces endémiques • Préserver la qualité de l'eau • Développer le loisir pêche en maintenant un équilibre entre l'offre et la demande, et le maintien de l'intégrité de nos ressources naturelles. ●

Partenaires associés au Programme LIFE

Commission Européenne • DIREN de Corse • Office de l'Environnement de la Corse • Conseil Supérieur de la Pêche • Office National des Forêts • Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage • Parc Naturel Régional de la Corse

Zonation de l'espèce

La répartition piscicole se fait selon une zonation altitudinale relativement homogène. On peut différencier quatre zones (Source : Atlas des poissons d'eau douce de Corse, Diren, 2001)

► **La zone d'influence marine.** Comprend l'estuaire et une partie du fleuve soumise à la remontée des eaux salées. Pas de truite.

► **La zone à anguille.** Constitue la partie terminale du cours d'eau, inférieure à 200 m d'altitude. L'été l'eau peut atteindre 29°C. L'anguille est l'espèce la plus abondante avec la blunnie fluviale. La truite voit ses effectifs diminuer très rapidement notamment dès le printemps où elle remonte vers les secteurs plus frais.

► **La zone à truite inférieure.** S'étage entre 200 et 800 m d'altitude. La température de l'eau ne dépasse pas 25°. La truite et l'anguille composent le peuplement. Les deux espèces tendent à avoir des densités équivalentes dans la partie inférieure de la zone.

► **La zone à truite supérieure.** Se situe au dessus de 800 m d'altitude, domaine des eaux froides, inférieure à 20°C en été. La truite est la seule espèce qui peuple tous les milieux, à l'exception de quelques rares lacs et torrents de haute altitude. On y rencontre la plupart des secteurs de frayères et les populations sont constituées essentiellement de juvéniles. ●

Truite Farlo



MARIO GRAZI

pris en compte dans le futur réseau Natura 2000 comme en témoigne les dernières conclusions du séminaire biogéographique méditerranéen.

Inverser la tendance

Au début du siècle encore, la truite *Macrostigma* peuplait largement les rivières d'altitude, au point d'être pêchées à la main par la population. L'exploitation exagérée de cette espèce selon des traditions rurales et en l'absence de gestion appropriée, de surveillance ou d'application de la réglementation a contribué en grande partie à la réduction des effectifs.

Les aménagements hydroélectriques, les grands barrages et les prélèvements d'eau amoindrissent également la qualité des rivières. Selon les rapports de contrôle et suivi de la qualité des rivières, l'eau reste de bonne qualité en terme piscicole, mais la réduction du débit et la multiplication des obstacles à la migration, dans certains secteurs, ont un impact non négligeable sur la survie des populations de *macrostigma*.

Les données du Réseau Hydrobiologique et Piscicole, du Réseau National de Bassin et des recensements effectués par le Conseil Supérieur de la Pêche, montrent une relative stabilité des effectifs de truite. Néanmoins, localement des problèmes existent et parmi les populations proposées on constate chez deux d'entre elles (« Bastelica » et « Coscione ») une chute drastique des effectifs qui risque de conduire à leur disparition comme cela a déjà été le cas dans de petits torrents d'altitude.

La connaissance d'une vingtaine de populations pures permet d'envisager une sauvegarde de l'espèce. C'est pourquoi il est urgent d'établir un plan de protection et de restauration de cette sous-espèce *macrostigma*. ●

l'avis

In corte parolle

Jean VINCENSINI

Directeur adjoint de l'IUFM de Bastia

Longue vie life

Je devais appartenir, j'appartenais certainement dans mon enfance puis dans mon adolescence à l'espèce des prédateurs. Quotidiennement, aux beaux jours, nous prenions à la main plusieurs kilos de truites dont nous nous régaliions ou dont nous faisons la distribution autour de nous. Nous n'avions alors nullement le sentiment de détruire une ressource qui nous paraissait inépuisable.

Il a bien sûr fallu déchanter : le chlore sous toutes ses formes, la pêche électrique, le braconnage, les pollutions diverses et variées ont failli détruire toute forme de vie dans nos rivières. À vrai dire tout danger n'est pas écarté, même si une prise de conscience semble se faire jour.

Ce contexte de fragilisation voire de disparition de la ressource justifierait à lui tout seul le développement du programme LIFE de protection de la truite *macrostigma* en Corse. Un tel programme me semble cependant relever également d'orientations plus vastes et qui débordent assez largement du cadre strictement insulaire tout en le prenant en compte dans la mesure où il permet :

- D'inscrire positivement notre île dans la lutte nécessaire pour le maintien

d'une biodiversité que l'on sait partout menacée par le développement des activités humaines,

- D'œuvrer à la restructuration et à la restauration d'un environnement local parfois fortement dégradé si l'on en juge par l'encombrement des lits des rivières, par le nombre de « monstres » que l'on y trouve et qui ne sont pas nécessairement le fait de l'activité touristique, par la quantité d'effluents qui s'y déversent parfois directement.

- De conjuguer autant que faire se peut les nécessités du développement économique et celles de la protection du cadre de vie : on ne peut pas hérisser une rivière d'ouvrages plus ou moins utiles en faisant fi de l'impact de ces édifices sur l'écosystème.

Comme pêcheur et comme citoyen je crois que ce programme de protection de la truite *macrostigma* en Corse a quelque chose d'exemplaire et de salvateur. Bien sûr, rien ne se fera sans l'appui de la population. Encore faut-il que celle-ci soit correctement informée de l'importance des enjeux. C'est un beau défi que nous devrions être collectivement capables de relever afin d'œuvrer à la réussite de ce projet qui me semble conjuguer le penser global et l'agir local. ●



La cinquième mise à jour de « l'annuaire des acteurs de l'environnement en Corse » vient de paraître. Son objectif, maintenant parfaitement reconnu est de permettre d'identifier de façon précise l'ensemble des acteurs intervenants en Corse, en fonction de leurs champs d'activité et de leurs domaines de compétences. Il est destiné aux élus, aux associations, ainsi qu'à un large public (étudiants, demandeur d'emploi...).

La version Internet de cet annuaire est également consultable sur le serveur de l'Observatoire www.oec.fr.

Également disponible, le **Guide des métiers et formations à l'environnement en Corse**.

Ce document présente par thème, l'ensemble des métiers identifiés dans notre région, les formations proposées (niveau I à V) ainsi que les orientations pour se former sur le continent. Il s'agit d'informer et de répondre aux attentes des jeunes à la recherche d'une formation adaptée mais également d'informer sur les nouveaux métiers et les filières, les décideurs susceptibles de créer les emplois correspondants

En cours de réalisation, un document de témoignage et d'analyse sur l'évolution du paysage en Corse. Ce document permettra de valoriser les premiers travaux de recherche, de collecte et de reproduction initiés en 2002 dans le cadre de l'Observatoire Photographique du Paysage. À partir de clichés anciens (de la fin du XIX^e siècle jusqu'aux années 50) reproduits en respectant un protocole de prise de vue rigoureux l'idée est de soulever, à travers l'analyse de l'évolution du paysage, des interrogations sur les modes d'habiter, les rapports à la nature et montrer la place que peut tenir le paysage dans l'aménagement du territoire. ●

La truite *Macrostigma* de Corse

A la recherche de nouveaux sanctuaires

Au jour d'aujourd'hui, trois « sanctuaires » de truite *Macrostigma* ont été recensés. Ils se situent tous trois en haute montagne.

Le Haut-Taravo compte trois populations. Deux d'entre elles, « Chapelle Saint Antoine » et « Uccialinu », sont situées près du village de Palneca, en forêt Domaniale de Saint Antoine. La troisième, « Cuscione », est située sur le plateau du même nom, sur le ruisseau de Veraculungu. Ce plateau est très fréquenté (pêche, randonnée) et la présence de troupeaux en liberté (bovins, équidés et surtout porcins), entraîne une dégradation partielle de l'habitat : berges défoncées, forte concentration de déjections.

Le Haut-Prunelli compte deux populations, l'une, « Val d'Ese » est localisée en tête du bassin de l'Ese. Le tracé de pistes de ski a provoqué des décaissements au niveau des ruisseaux et constituent des obstacles à la montaison ;

L'autre, « Bastelica », est située sur un affluent de l'Ese le ruisseau de Calderamolla à proximité du village de Bastelica, en forêt communale. Ces rivières se jettent dans le Prunelli qui est fortement aménagé à l'aval (aménagements hydroélectriques de Tolla-Ocana).

Toujours plus haut

Le Haut-Fium'Orbo compte deux populations. La première, « Pozzi », se situe dans des pozzines, à la source du Marmano, un affluent du Fium'Orbo. Ce site est fragile de part sa nature et il constitue une étape importante pour la randonnée et le pastoralisme. Il est néanmoins très favorable à la survie de la *macrostigma* dont la population semble isolée de la partie aval du cours d'eau par des séries de cascades qui font obstacles à la montaison des truites ;

La seconde, « Marmano » se trouve en aval de la première, à hauteur de la D69.

Ces populations se situent à l'amont de nombreux aménagements hydrauliques tels que les barrages de Sampolo et Trévadine ainsi que de rejets de stations d'épuration des villages voisins.

Ces trois secteurs ont été répertoriés grâce à un fastidieux travail de terrain.

La Corse, on le sait, est riche en cours d'eau. Souvent d'accès difficile ou perdus en montagne ils peuvent se révéler, et les scientifiques défendent cette hypothèse, être d'autres sanctuaires. Pour vérifier cela, il faut attendre que les moyens financiers et humains, soient dégagés pour organiser de nouvelles prospections. ●

Glossaire

Habitat : milieu géographique propre à la vie d'une espèce

Introgession : mouvement des gènes d'une population ou taxon à un autre par hybridation menant à une restauration par croisement et au flux génique.

Holobiotique : exprime la fidélité au même milieu de vie

Phénotype : désigne l'ensemble des caractères individuels (anatomique, morphologique, physiologique) correspondant à une réalisation du génotype. Il s'agit de la traduction de l'héritage génétique sur un individu en fonction du milieu.

Anthropique : qui est relatif à l'être humain.